

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2028

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Edition 2011 - Attribution d'une subvention au profit de l'association Européenne du film d'animation Cartoon - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2009-2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2028**

commission principale : développement économique

objet : **Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Edition 2011 - Attribution d'une subvention au profit de l'association Européenne du film d'animation Cartoon - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2009-2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 2007, la Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Elle vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes esthétiques, artistiques et culturelles (design, mode, cinéma et loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et la transversalité inter-filières.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial portant le message : Lyon, une agglomération créative.

S'agissant du secteur de l'image, elle s'appuie en particulier sur Imaginove, le pôle de compétitivité/cluster des filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia). Ce pôle accompagne les entreprises rhônalpines sur trois champs de la compétitivité (recherche & développement, commercial & international, formation). Il développe les synergies entre les filières en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels. Elle s'appuie également sur un lieu dédié : Pixel à Villeurbanne et un ensemble d'événements comme Cartoon Movie, festival Lumière, salon de la BD, Serious Game Expo.

Dans ce cadre, en renfort des actions menées sur le plan économique et en convergence avec les actions culturelles de l'agglomération, il est confirmé l'accueil pour la troisième année consécutive d'une manifestation professionnelle sur le cinéma et les nouvelles images Cartoon Movie, le Forum européen du long métrage d'animation.

Présentation de la manifestation

Créé en 1999, avec l'aide du programme MEDIA de l'Union européenne et installé à l'origine à Potsdam près de Berlin, Cartoon Movie est le Forum européen de coproduction des longs métrages d'animation. Chaque année, les producteurs accompagnés de leurs équipes créatives, les investisseurs et les distributeurs européens se réunissent durant 3 jours afin de découvrir en avant-première les nouveaux projets de dessins animés destinés au cinéma, dans l'objectif de faciliter la production et la distribution transfrontalière des films.

Les organisateurs ont confirmé le choix de la France, qui est depuis quelques années le premier pays producteur et consommateur de films d'animation, et plus particulièrement, la région Rhône-Alpes et l'agglomération lyonnaise qui bénéficient de la présence forte de professionnels du secteur et d'initiatives telles que le pôle de compétitivité Imaginove.

Bilan de l'édition 2010

L'édition 2010 a confirmé le succès de la première année qui avait connu une participation en croissance de 20 %, en rassemblant plus de 600 participants dont plus de 179 investisseurs (distributeurs, chaînes de télévision et financiers, etc.) et 84 distributeurs.

51 projets provenant de 17 pays européens ont été présentés au stade de concept, en développement, en production ou achevés. En 2010, une forte proportion des projets 3D a été observée (13 projets soit plus d'un quart des projets, contre 3 l'année précédente).

Parmi les 31 nationalités représentées, cette année encore, la France dépasse largement les autres pays et confirme sa position de leader européen en présentant 18 films en tant que pays producteur. Pour Rhône-Alpes, ce sont 15 studios locaux qui ont pu ainsi être présents.

L'objectif fixé de rapprocher les professionnels du jeu et de l'animation a été de nouveau travaillé par Imaginove notamment par l'organisation d'un "cluster tour" en Rhône-Alpes qui a remporté un vif succès avec 150 professionnels inscrits ; la visite de la Cartoucherie et de tous ses acteurs (Folimage, Teamto et la Poudrière).

Le stand permanent d'Imaginove a donné sur le salon une visibilité des filières de l'image ainsi que les actions menées sur le territoire. Une trentaine de professionnels de l'industrie du jeu vidéo dont la moitié adhérents d'Imaginove, ont pu participer et une rencontre entre une délégation d'entreprises allemandes du Jeu Vidéo et les adhérents d'Imaginove a été organisée pendant la manifestation.

Enfin, l'événement a de nouveau bénéficié d'une très bonne couverture média à l'échelle internationale pour toucher les professionnels de l'image dans le monde entier.

Présentation de l'édition 2011

Cartoon Movie qui attire toujours autant de participants (500 inscrits à la date de début janvier 2011) permettra encore cette année aux producteurs de présenter leurs projets de films d'animation long métrage afin de trouver des financements à une échelle européenne, mais aussi des distributeurs et agents. 50 projets sélectionnés seront présentés dans 4 catégories (concept, développement, production et films finalisés).

Un événement grand public sera développé, en parallèle pendant la durée de Cartoon Movie en collaboration avec le Grac dans 14 salles participantes sur le territoire de la Communauté urbaine.

Intérêt pour le développement économique des filières concernées

Les professionnels potentiellement intéressés sont la production, la distribution, l'édition, les studios son, les jeux vidéos, les prestataires techniques, les étudiants des écoles de graphisme et d'animation comme Emile Cohl à Lyon.

Cartoon Movie offre une réelle opportunité aux acteurs de la filière de l'agglomération lyonnaise de nouer les partenariats nécessaires à la signature de futurs contrats. Cartoon Movie est, en effet, le lieu idéal pour rencontrer de possibles partenaires, rejoindre des projets en cours de montage ou décliner un produit sous de nouvelles formes.

Cartoon Movie crée aussi les relations nécessaires à des implantations d'entreprises du secteur sur le territoire grandlyonnais.

Enfin, la communication autour de l'événement, en lien avec les projets portés par Imaginove, conforte la dynamique locale autour de ces métiers et de la filière image.

Objectifs pour la Communauté urbaine

Ils se situent sur les deux champs du développement économique et du rayonnement en :

- confortant l'appui aux filières créatives en lien avec l'image en mouvement et les loisirs numériques et en favorisant l'implantation de projets et de talents sur l'agglomération lyonnaise,
- promouvant l'image créative de l'agglomération lyonnaise à cette occasion.

Financement

La convention pluriannuelle 2009-2011 prévoit un soutien à l'association Cartoon, pour la tenue de cette manifestation sur le sol lyonnais, pendant au moins trois ans.

La Communauté urbaine souhaite donc poursuivre son soutien à l'association Cartoon pour l'organisation de l'édition 2011 du forum long métrage d'animation qui se déroulera à la Cité Internationale de

Lyon du 2 au 4 mars 2011. Ce soutien se concrétise par l'attribution d'une subvention de 200 000 € (montant identique à celui versé en 2010).

Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région apportant pour sa part une subvention de 200 000 €.

Evaluation

La convention prévoit les indicateurs d'évaluation suivants :

- audience à la manifestation conforme aux éditions précédentes (600 participants) ou en progression,
- mobilisation croissante des professionnels locaux à la manifestation (qualitatif et quantitatif),
- retours de la presse spécialisée (qualitatif et quantitatif).

Budget prévisionnel 2011

DEPENSES	Montant (en € TTC)
personnel (salaires, déplacements et hébergements)	221 143
assistance de tiers (modérateurs, interprètes, déplacements, presse, organisateur, informatique, etc.)	363 695
frais généraux (loyers, charges, assurances)	46 582
location de bâtiments et d'équipements (Cité internationale)	323 325
frais de publicité, publications et promotion	65 255
Total	1 020 000
RECETTES	Montants (en € TTC)
Union européenne, Programme MEDIA	260 000
CNC (Centre National de la Cinématographie)	200 000
Conseil régional Rhône Alpes	200 000
Communauté urbaine	200 000
Cartoon (Accréditations)	140 000
Partenaires filières (Procirep, SACD)	20 000
Total	1 020 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'association Européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation de l'édition 2011 du forum du long métrage d'animation Cartoon Movie,

b) - l'avenant n° 2 à la convention de subvention pluriannuelle 2009-2011 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Européenne du film d'animation Cartoon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 200 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1574, selon l'échéancier suivant : 180 000 € en premier versement et 20 000 € en solde.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.